



Conditions générales

Pour les courses d'école

Lieu

Les courses d'école ont lieu dans une cabane forestière du Gibloux. Il est nécessaire de prévoir le déplacement jusqu'à ce petit coin de paradis qui n'est pas desservi par les transports publics.

Horaires et jours disponibles

Les courses d'école ont lieu de 9h00 à 15h00.

L'animatrice est disponible les mardis, jeudis et vendredis.

Pique-nique et goûter

Chaque personne emporte son pique-nique et/ou son goûter avec elle. Il est possible de griller des petites saucisses au bout d'un bâton.

Tarif

Forfait de 520 CHF pour une classe.

Le paiement se fait d'avance, au plus tard une semaine avant la date de la course d'école. Cette dernière a lieu par tous les temps hormis s'il y a des risques d'orage ou de vent tempétueux. Dans ce cas, la course d'école est reportée à une date ultérieure d'un commun accord avec le mandataire.

Réservation d'un atelier en forêt

Retourner le « Formulaire de réservation » dûment rempli :

- Par courriel à : contact@enfantsdelaterre.ch
- Ou par courrier à : Enfants de la Terre – Michaela Weber, rue de l'Église 75, 1680 Romont.

Vous recevrez ensuite une confirmation de réservation. Jusqu'à cette dernière, la réservation reste sans engagement pour les deux parties.

Les assurances maladies, accidents et RC des enfants sont à la charge des parents ; quant à celles des adultes, elles sont à leur propre charge.

FORMATION MONTESSORI & ATELIERS EN FORÊT
WWW.ENFANTSDELATERRE.CH

Enfants de la Terre, Michaela Weber, rue de l'Église 75, 1680 Romont (FR) - Suisse
026 652 81 25
contact@enfantsdelaterre.ch

Illustrations inspirées des dessins de Delphine Fiore / Illustrations © 2019 Enfants de la Terre, Michaela Weber

Païement

Le païement est à effectuer par bulletin de versement ou par E-Banking sur le compte :

Alternative Bank Schweiz AG
4061 Olten 1 Fächer
CH07 0839 0034 7974 1000 7
Enfants de la Terre – Michaela Weber
Rue de l'Église 75
1680 Romont (FR) - Suisse

Retard

En cas de retard le jour de la course d'école, merci d'informer Michaela Weber au : 079 / 692 11 65

Maladie

En cas de suspicion d'une maladie « infectieuse et/ou transmissible » d'un de vos élèves, nous vous demandons de ne pas l'emmener à la course d'école s'il présente un des signes et/ou symptômes suivants :

- Diarrhée (plusieurs fois dans les dernières 24h)
- Vomissement (plusieurs fois dans les dernières 24h)
- Toux sévère et productive avec des difficultés respiratoires
- Suspicion de conjonctivite
- Fièvre (au-delà de 37,5°)
- Atteintes cutanées non protégées ou inhabituelles
- Suspicion d'infection parasitaire de poux, etc.
- Douleur à la gorge et difficultés de déglutition
- Toute autre maladie pouvant être transmissible



Modification des informations générales

Ces informations générales ont été établies le 12 juin 2020 et peuvent subir des modifications.

